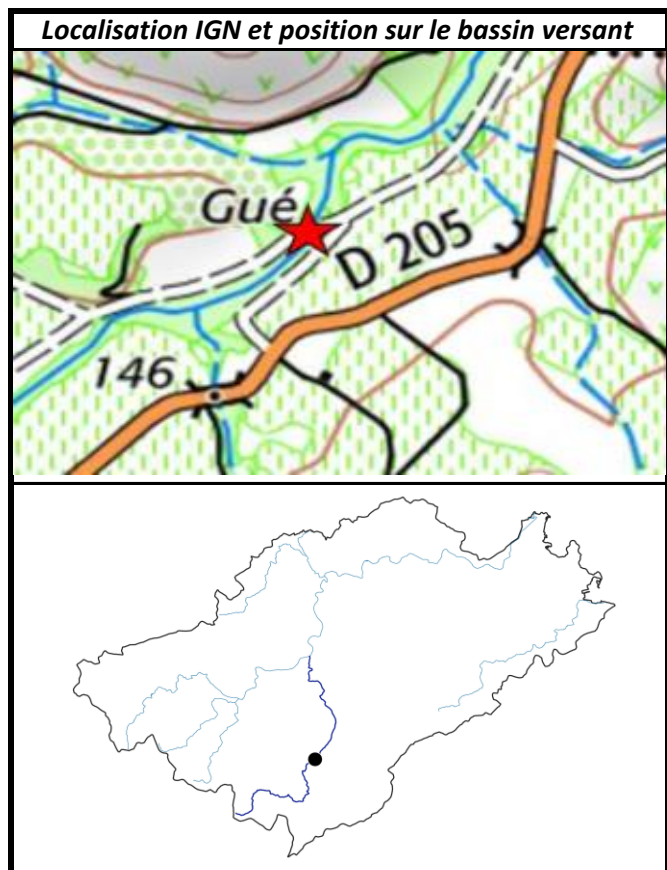


Gué de Saint Jean



Données administratives	
Commune :	
Embres-et-Castelmaure	
Propriétaire/ gestionnaire :	
Commune	
Arrêté préfectoral d'autorisation :	
non renseigné	
Statut juridique:	
Passage à gué	
Eléments de synthèse	
Réservoir biologique	Oui
Qualité d'habitat	Moyen
Intérêt hydromorphologique	Moyen
Franchissabilité	Infranchissable
Linéaire reconnecté (m)	1630
Priorité	2



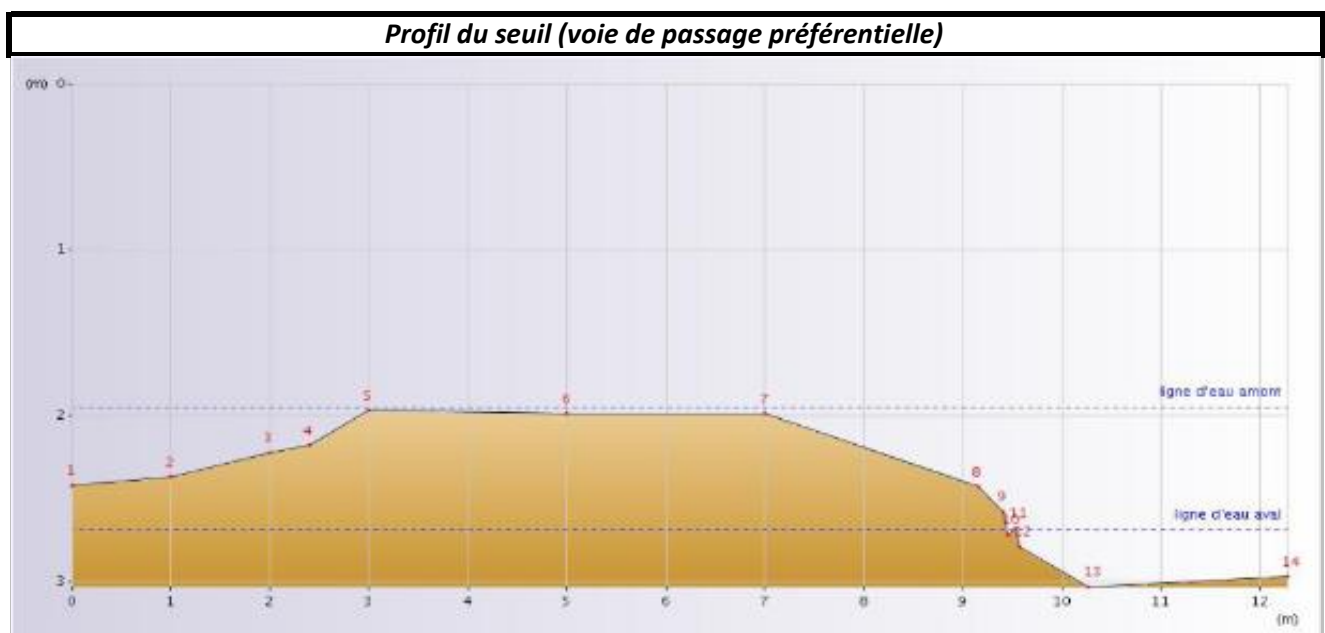
Fiches obstacle - ROE45561 Gué de Saint Jean

Cours d'eau	Le Barrou
N° ROE	ROE 45561
Seuil n° (parmi ouvrages ROE de l'aval vers amont)	2/3
Coordonnées GPS	X= 685983.5573
Lambert 93	Y= 6205412.6580

Placement du propriétaire concernant la reprise de l'ouvrage:	POUR si maîtrise d'ouvrage publique
Ouvrage inscrit au PLAGEPOMI:	Non

Description de l'ouvrage				
Etat:	Existant	Largeur totale (m)	17,83	
Type de seuil:	Déversoir	Epaisseur crête:		
Hydrologie jour de visite		Etiage		
Parties potentiellement déversantes	Rive droite --> Rive gauche			
	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4
Hauteur de chute DH (m):	0,79			
Prof. fosse d'appel Hf (m):	0,19			
Tirant d'eau minimal voie de passage préférentielle H (m):	0,02			
Autres éléments impactants:	Jet plongeant			
Détails et remarques				

Continuité écologique				
Franchissabilité piscicole	Infranchissable	Très selectif	Peu selectif	Franchissable
Voie de reptation effective pour l'anguille		Oui, peu selectif pour l'anguille jaune et la civelle		
Espèces cibles:	Barbeau Méridional, Toxostome, Anguille (jaune et civelle)			
Franchissabilité mammifère:	Oui			
Continuité sédimentaire				
Comblement de la retenue		Presque vide	En partie plein	Plein



<i>Incidences de l'ouvrage sur les différentes fonctionnalités du cours d'eau</i>
Incidences hydrauliques : aucunes
Incidences hydromorphologiques : érosion régressive à l'aval immédiat formant une marche d'environ 0,25m
Incidences écologiques : Infranchissable selon protocole ICE en raison de la marche et des exigences des espèces repères. Ripisylve plutôt variée avec une végétation aquatique abondante. Présence de végétation aquatique abondante tout au long du linéaire notamment sur les faciès lenticques bien ennoyés (<i>Mentha aquatica</i> (Menthe aquatique, <i>Nasturtium officinale</i> (Cresson des fontaines), <i>Scirpoides holoschoenus</i> (Faux cirpe-jonc). Localement, apparition de <i>Ludwigia grandiflora</i> (Jussie à grande fleur)
<i>Usages associés</i>
Accès aux vignes en rive gauche

<i>Valeur patrimoniale et/ou sociale des ouvrages</i>
Peu de valeur au regard des usages associés. La mairie n'est pas contre étudier l'aménagement de ce passage à gué